

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de PLERIN

Du Lundi 25 mai 2009

Etaient présents : M. KERDRAON, Maire,
MM. LAIR, BERTHAULT, PEDRON, DUREL, BENIER, FLAGEUL, MESGOUEZ-LE
GOUARD, ESSEMILAIRE, Adjoint,
MM. GALLE, BURLOT, LE ROUX, THIERRY, DEL ZOTTO, COLAS, BERTRAND,
QUEMERE, GOURDAIS, LE TIEC, DANIEL, FAISANT, HENRY, DAGORN, BATTAS, LE
LOUARN, LAPORTE, TAILLEBEAU, PIERRE, KERHARDY Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- ♦ Monsieur COATLEVEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur GOURDAIS
- ♦ Monsieur TREMEL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur PIERRE
- ♦ Madame DUBOIS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur KERHARDY

Absent : Madame DACHEUX, Conseillère Municipale

Ouverture de la séance à 18 heures 10

Mademoiselle BATTAS, Conseillère Municipale, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. Etude quartier du Sépulcre – Choix du cabinet – Demande de subvention

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Joseph BURLOT, Conseiller Municipal, mandaté sur le projet d'aménagement du quartier du Sépulcre, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

retient la Société SETUR, SETUR SAS, 16 rue de la Croix aux Potiers, BP 97637 à Chartres de Bretagne (35176), pour réaliser le « projet de développement durable du quartier du Sépulcre », au prix de 19 880 € HT, autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec la Société SETUR et sollicite de la Région Bretagne au titre de l'ECO-FAUR, une subvention pour la réalisation de cette étude, au taux maximum.

2. Information : Extension du cimetière de Saint-Laurent

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, informe l'assemblée du projet d'extension du cimetière de Saint-Laurent et d'une délibération à venir lors de sa prochaine séance sollicitant l'avis de l'assemblée et la mise aux enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaires de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

3. Saisine de la commission départementale des sites : permis de construire – allée de Port Martin

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, par :

Voix pour 27 Voix contre 0 Abstentions 5

sollicite la saisine de la Commission Départementale des Sites afin qu'elle examine le dossier de demande de permis de construire déposé pour une construction allée de Port Martin.

4. Habitat / Subvention dans le cadre d'un programme d'intérêt général / Thépaut Daniel

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

verse une subvention de 4 206 €uros à Monsieur et Madame THEPAUT Daniel, pour un logement situé 52 rue de Beauregard à PLÉRIN, pour réhabilitation d'habitat destiné à la location, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Communautaire.

5. Habitat / Subvention dans le cadre d'un programme d'intérêt général / S.C.I Nopol

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

annule sa délibération du 16 juin 2008 concernant la subvention à la SCI NOPOL et verse une subvention de 3 337 €uros à la SCI NOPOL, 99 rue de la Tour à PLÉRIN, pour réhabilitation d'habitat destiné à la location, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Communautaire.

6. Zone Aus impasse et rue de la Falaise – Ouverture à l'urbanisation – Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

approuve la modification du Plan Local d'Urbanisme concernant la zone AUs située entre l'impasse de la Falaise et la rue de la Falaise, qui sera classée en zone AUrc n° 21 (le règlement spécifique AUrc n° 21 s'appliquera à cette zone), précise que les principes d'aménagements suivants, souhaités lors de l'enquête publique, seront pris en compte.

- hauteur des constructions limitée par un gabarit,
- réalisation d'une étude géologique déterminant la possibilité de construire sur chaque lot, étude à la charge du propriétaire,
- réalisation d'un constat d'huissier sur chaque lot, avant travaux, faisant un état des lieux pour garantir l'intégrité des propriétés avoisinantes,
- construction de maisons à toit plat sur les lots,
- maintien des chemins piétonniers (panneaux d'interdiction à tout autre usage),
- plantations d'essence régionale et limitées en hauteur.

dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et d'une mention dans deux journaux diffusés dans le département et précise que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

7. Le Légué - Acquisition de terrain – Signature de l'acte

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

acquière gratuitement un terrain d'une contenance de 2 993 m² cadastré sous le n° AZ - 177 appartenant à Monsieur HANSEN, autorise Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, ou Monsieur Robert PÉDRON, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à signer l'acte de cession, précise que les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de la commune et indique que la dépense est prévue au budget de la commune.

8. Entretien des sentiers de randonnée : demande de subvention auprès du Conseil Général

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Didier FLAGEUL, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et aux Infrastructures, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

sollicite les subventions auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre de son action sur la protection et la mise en valeur des sentiers de randonnée.

9. Effacement des réseaux d'éclairage public et téléphonique aux Rosaires

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

engage les projets d'aménagement estimés par le Syndicat Départemental d'Electricité boulevard du Roy d'Ys, avenue du Goëlo, et avenue d'Armorique pour partie.

- éclairage public 44 000 € TTC
- génie civil téléphone 40 000 € TTC

et dit que le câblage sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de France Télécom et la participation de la commune sera de 3 800 € HT, soit 49 % du coût total HT.

10. Ti'Pass - Subvention exceptionnelle à l'Ecole Plérinaise d'Arts Martiaux

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire à verser la subvention exceptionnelle à l'Ecole Plérinaise d'Arts Martiaux pour un montant total de 20 € et précise que ces crédits sont prévus au BP 2009.

11. Subvention exceptionnelle aux associations

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

verse une subvention exceptionnelle de 500 € au Badminton Plérinaise et une subvention de fonctionnement de 120 € au Centre de Loisirs « Loisirs Pluriel » pour l'exercice 2009 et précise que les crédits sont prévus au budget 2009.

12. Vacations funéraires

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire délégué à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

autorise les agents à percevoir les vacations dans la mesure suivante : 25 €uros par vacation funéraire

13. Surveillance des plages – saison 2009 : Convention SDIS

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire délégué à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

approuve la convention à passer avec le Service Départemental de Secours et Incendie des COTES D'ARMOR, autorise Monsieur KERDRAON, Maire, à signer ladite convention ainsi que toute pièce s'y rapportant et précise que la dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours.

14. Don de tableau à la ville de Plérin

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

incorpore le don de Monsieur François-Xavier SIMARD, Président de l'association des Auteurs et Auteurs de l'Ontario Français, dans le patrimoine de la Ville de Plérin et précise que cette incorporation se fait sans valeur.

15. Demande de mise à disposition gratuite de la salle Bagatelle à l'ADMR

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

autorise la mise à disposition gratuite de la salle Bagatelle le 14 novembre 2009, à l'A.D.M.R., pour la programmation d'un concert autour de Brassens en faveur de l'aménagement des locaux affectés aux besoins de l'accueil de jour pour malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

16. Demande de mise à disposition gratuite de la salle des Rosaires à l'ABVA

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

autorise la mise à disposition gratuite de la salle des Rosaires le 23 mai 2009, à l'Association Bretonne de Véhicules Anciens, pour y accueillir l'Association de Véhicules Anciens du Château Renault.

17. Fête maritime des 4 et 5 juillet : approbation du programme

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

approuve le programme de la fête maritime des 4 et 5 juillet 2009, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou convention en découlant et précise que les dépenses sont inscrites au BP 2009.

18. Jury d'Assises année 2010

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Adjoint au Maire délégué à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, désigne par tirage au sort sur la liste générale des électeurs, 30 personnes qui seront désignées pour figurer sur la liste préparatoire des jurés au titre de l'année 2010.

19. Commission démocratie locale

Après avoir voté, à l'unanimité, le principe du vote à main levée, au lieu de procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 0

Procède à l'élection d'un membre de la Commission Démocratie Locale et désigne Mademoiselle Gwenaëlle BATTAS, Conseillère Municipale, membre de la commission Démocratie Locale, en remplacement de Monsieur François ESSEMILLAIRE.

La séance est levée à 19 h 45

Le Maire,

Ronan KERDRAON